



Groupe de travail STAGES 19.11.2025_n°6 - Relevé de décisions

Lieu	Visio
Participant(e)s	MEDEF : Séverine Touchard, co-présidente ; Claire Drieu / U2P : Mickael de Combourg CFTC : Nejib Karoui, co-président / FO : Eric Anquetil / DREETS : Stéphanie Morteveille / Agence de l'Orientation : Ivan Saliba / DRAIO : Sylvain Adam / DRAFPIC : Didier Magnier / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	AFPA : Nathalie Le Bourgeois

Séverine Touchard ouvre la séance, rappelle l'ordre du jour et indique que deux sujets sont reportés à la prochaine réunion :

- Le mémento/guide à destination des petites entreprises
- La vidéo pédagogique réalisée par les élèves du lycée Corneille

La discussion porte sur la demande du Bureau du 29 septembre concernant :

- Le développement des stages collectifs et multisectoriels
- L'intégration de la mixité dans les stages

1. Stages collectifs et/ou multisectoriels

Constats, échanges :

- Difficultés pour certains jeunes à trouver un stage pertinent ; existence de stages « de complaisance » peu formateurs
- Certaines entreprises ne peuvent accueillir un jeune sur plusieurs jours
- Les initiatives de stages collectifs rencontrent un vif succès et démontrent leur efficacité (ex. : MEDEF, SNCF)

Intérêts identifiés :

- Pour les entreprises : solution adaptée lorsqu'elles ne peuvent accueillir un jeune sur 15 jours
- Pour les jeunes : découverte de plusieurs univers et métiers

Limites et freins :

- Cadre conventionnel : maximum deux conventions sur 15 jours
- Nécessité d'un portage juridique par une structure tierce
- Organisation territoriale et mobilité des jeunes
- Responsabilité, sécurité et charge pour les TPE/PME

Points de vigilance :

- Faisabilité juridique et respect du cadre réglementaire
- Sécurité en entreprise (interdictions pour mineurs, équipements, encadrement)
- Qualité pédagogique (activités engageantes)

Décisions et orientations :

- Appuyer le développement des stages collectifs et multisectoriels pour juin prochain
- Recenser et caractériser les actions existantes (SNCF, EDF, Schneider, MEDEF, Rectorat, communautés de communes...) (Laure et Yvan)
- Formaliser la démarche dans une note (formats, conditions, acteurs)
- Inciter les acteurs territoriaux à s'emparer du sujet (clubs d'entreprises, collectivités...)
- Préciser les conditions de portage juridique et vérifier le cadre réglementaire (Rectorat)

2. Mixité dans les stages

Constat, échanges :

- La mixité doit être intégrée systématiquement dans toutes les dynamiques, y compris les stages collectifs.
- Actions envisagées : communication inclusive, sensibilisation via témoignages et vidéos, encouragement des binômes mixtes.

Décision :

- Intégrer la mixité dans toutes les communications et travaux relatifs aux stages